

ACCUEIL DE LOISIRS VISIOMOMES

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER 2019

Enfants de 4 à 13 ans

Du lundi 18 au vendredi 22 février 2019
«Les Sixties»



Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars 2019
«Jeux de rôle et de coopération »



Le café des parents



de 7h30 à 9h00 :
n'hésitez pas à venir
échanger avec
l'équipe

Effectif
prévisionnel :

76

Arrivée le matin entre 7h30 et 9h00
Départ le soir entre 17h00 et 18h30

Du lundi 18 février au vendredi 22 février 2019 « Les sixties »

Avec des milliers de fleurs et de couleurs, embarque dans le van de Scoobidoo, direction la paix des années 60, au rythme des Beatles et de Johnny. Viens fabriquer tes instruments de musique et faire de petits cadeaux, pour le jeu géant de l'ange gardien.



Cette semaine, participe également au Visio concert.



Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars 2019 « Jeux de rôle et de coopération »

Viens t'immerger dans le monde des jeux de rôle, incarne un personnage de ton choix et affronte toutes sortes de créatures, fabrique ton spectacle de marionnettes ou participe à un escape game.



Cette semaine, les plus petits se mettront dans la peau d'un enquêteur et lors d'un jeu de piste, recueilleront des indices et dénoueront l'affaire. Les plus grands viendront participer au tribunal de Visio, et joueront le rôle d'un témoin, d'un juge, d'un juré, ou d'un avocat.



En cas d'empêchement, l'Accueil de Loisirs se réserve le droit de modifier les animations proposées

FONCTIONNEMENT VACANCES D'HIVER 2019

Pendant les vacances, accueil des enfants uniquement en journée complète.

**Accueil des enfants : - du lundi 18 février au vendredi 22 février 2019 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)
- du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars 2019 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)**

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne.

1. Accès au portail et mise à jour du dossier :

Si vous disposez déjà de vos codes d'accès au portail et que votre dossier administratif 2019 est à jour, vous pouvez vous connecter au portail et faire votre demande d'inscription aux dates mentionnées dans le paragraphe 2.

Si vous disposez déjà de vos codes d'accès au portail mais que votre dossier administratif n'a pas encore été mis à jour pour 2019, vous devez le mettre à jour en transmettant à l'Accueil de Loisirs les documents suivants, au plus tard une semaine avant la période d'inscription :

- Fiche administrative 2019 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche sanitaire 2019 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Justificatif du domicile
- Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (document complet sur 4 pages).

Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs Visiomômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : alsh@ccvsc01.org

2. Demande d'inscription :

Les demandes d'inscription doivent être faites en remplissant et en validant le formulaire en ligne sur le portail <http://visiomomes.portail-defi.net> (également accessible par un lien sur le site internet www.ccvsc01.org), au cours des périodes suivantes :

- **pour les familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes :**

Du lundi 7 janvier au dimanche 13 janvier 2019.

- **pour les familles dont l'un des parents est domicilié dans le département de l'Ain :**

Le lundi 14 et le mardi 15 janvier 2019.

- **pour les autres familles :**

Le mercredi 16 janvier 2019.

3. Confirmation de l'inscription :

Si le dossier administratif 2019 est à jour et après vérification par le secrétariat des places disponibles (les inscriptions sont prises par ordre de priorité¹ et d'arrivée), les familles recevront une confirmation par mail et leur facture apparaîtra sur le portail, onglet « Mon compte, Mes factures ».

4. Règlement :

Trois possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH Visiomômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU (code affilié 1308821*5)

Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures. Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entraînera l'annulation de l'inscription.

¹ S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la Communauté de Communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- Les enfants dont l'un des deux parents (ou famille d'accueil en cas d'enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance) est domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes.
- Puis les enfants dont l'un des deux parents (ou famille d'accueil en cas d'enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance) est domicilié dans l'Ain.
- Puis tous les autres.

LES TARIFS VACANCES D'HIVER 2019

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



				CCVSC		AIN		HORS AIN
Places Prévisionnelles		Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2018 (revenus 2017)	Allocataires CAF ou allocataires MSA Ain/Rhône*	Non Allocataires CAF ou Non allocataires MSA Ain/Rhône*	Allocataires CAF ou allocataires MSA Ain/Rhône*	Non Allocataires CAF ou Non allocataires MSA Ain/Rhône*		
Accueil de Loisirs								
Forfait 4 jours (sans le mercredi)	76	< ou = 2666 €	74.80	90.80	86.80	102.80	104.00	
		> 2666 €	89.80	105.80	104.80	120.80	122.00	
Forfait 5 jours		< ou = 2666 €	93.50	113.50	108.50	128.50	130.00	
		> 2666 €	112.25	132.25	131.00	151.00	152.50	

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

*Dédution faite de l'aide accordée en 2018 par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain à hauteur de 4,24 €.

CONTACTS

Accueil de Loisirs Visiomômes
 Communauté de Communes Val de Saône Centre
 Parc Visiosport 3 Rivières - 166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX
 Accueil du public sans rendez-vous, sur place ou par téléphone: lundi au vendredi de 9h à 12h30 (mercredi inclus) et le mercredi de de 13h30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires.
 Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : alsh@ccvsc01.org - Site : www.ccvsc01.org

Coût d'une journée enfant (vacances 2017) ≈ 48€

